

Direction régionale des douanes de Nouvelle Calédonie
Pôle action économique
1, rue de la République
B.P. 13 - 98845 NOUMEA
Site Internet : www.douane.gouv.nc

Nouméa, le 12 DEC. 2019

Plan de classement :
Affaire suivie par : Jérôme MACHIN
Téléphone : (687) 26.53.00
Télécopie : (687) 27.64.97
Courriel: pae-nouvelle-caledonie@douane.finances.gouv.fr
Réf :

AVIS AUX OPERATEURS

19002024

Objet: Modification du programme annuel des importations 2019 relative aux profilés de chlorure de vinyle.

Réf: - Arrêté modifié n° 2019-73/GNC du 8 janvier 2019 modifiant *relatif au programme annuel des importations pour l'année 2019.*

Mesdames et Messieurs les opérateurs sont informés de la suppression de la mesure COMEX STOP sur les profilés en polymères de chlorure de vinyle relevant de la position tarifaire **3916.20.10**.

L'application SYDONIA a été aménagée en conséquence.

Pour le directeur régional,
Le chef du PAE

Aurore DEBATTY

